

Pour une démocratisation de l'urbanisme : Comment voyez-vous votre quartier?

Autor(en): **Gfeller, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **53 (1980)**

Heft 6

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-128285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comment voyez-vous votre quartier?

Une expérience d'information et de consultation des habitants du quartier des Pâquis, menée par la Ville de Genève et un groupe d'animation.

Contexte de l'expérience

A Genève, l'aménagement du canton relève de la compétence de l'Etat cantonal; toutefois, ce dernier recherche des solutions aux problèmes posés en collaboration avec les autorités municipales intéressées.

Comme dans les autres cantons suisses, les citoyens sont appelés à se prononcer en votation populaire sur des objets importants; ils peuvent demander — par voie référendaire — de soumettre un objet en votation populaire et appeler — par voie de l'initiative — les autorités à légiférer.

Au niveau local, tout aménagement important de quartier est soumis à l'enquête publique ainsi qu'au préavis du Conseil municipal de la commune concernée; de même, tout projet de construction fait l'objet d'une enquête publique.

A plusieurs reprises déjà, les autorités ont informé la population de projets importants, pour l'aménagement d'un quartier ou la réalisation de grands équipements. Cela répond à une demande d'une population de plus en plus sensibilisée par la transformation de son cadre de vie.

Mais que veut dire informer la population, si ce n'est pour recueillir l'opinion de ceux qui reçoivent l'information? C'est pour cela que la Ville de Genève, à l'occasion d'une étude de l'aménagement du territoire communal, a choisi d'expérimenter un processus consultatif et informatif avec les administrés d'un quartier.

Le plan directeur communal

En 1976, le Conseil municipal de la Ville de Genève a décidé d'entamer une vaste étude de l'aménagement du territoire communal. Avec 150 000 habitants et 115 000 emplois, la Ville de Genève est la plus grande commune d'un canton comptant 340 000 habitants et 200 000 emplois.

Une première phase a permis, par l'étude de thèmes tels que la démographie, l'économie ou les transports, de formuler des hypothèses et des orientations pour le développement de la ville. Une deuxième phase, actuellement en cours, doit permettre de vérifier le bien-fondé des orientations d'aménagement proposées. Ce travail se fait par le biais d'études localisées de certains

quartiers. L'un d'entre eux — le quartier des Pâquis — est typique des quartiers anciens et populaires dans lesquels l'habitation est progressivement transformée ou remplacée par des fonctions centrales.

C'est dans ce quartier que l'étude technique d'aménagement a été précédée d'une consultation de la population afin de mieux connaître ses besoins et ses demandes.

Enfin, une troisième phase d'étude permettra l'élaboration d'un plan directeur communal et de lignes directrices d'aménagement.

Une expérience de consultation dans un quartier populaire

Le choix de la Ville de Genève s'est porté sur une démarche consultative auprès des groupements essentiels. En s'adressant à eux, c'est la population qui mène une vie associative qu'elle a voulu toucher car elle est à même d'exprimer une opinion sur l'urbain et ses équipements, elle peut avoir à cœur de participer à une démarche progressive, dynamique, d'intéressement à l'urbain.

Un «groupe d'animation», composé de représentants de quelques groupements, de délégués du Service immobilier de la Ville de Genève et de travailleurs sociaux, a été mandaté pour gérer une démarche voulue en trois temps de réflexion:

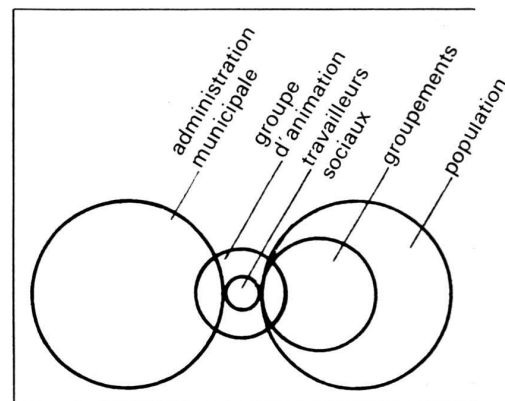
- premier temps, recherche des groupements existants, annonce de la démarche envisagée, invitation des intéressés à une présentation-discussion de leurs activités et objectifs, de leurs remarques et propositions quant à l'aménagement du quartier;
- deuxième temps, à l'occasion d'une exposition publique, invitation de la population et des groupements à une présentation d'une synthèse des demandes des habitants et des résultats de la première phase de l'étude d'aménagement du territoire communal;
- troisième temps, autour de thèmes significatifs, discussion avec la population et les groupements des informations apportées par les habitants eux-mêmes ainsi que par l'étude d'aménagement.

Les acteurs de cette démarche ont été:

- 1) les habitants du quartier et, surtout, les diverses associations et leurs membres, ainsi que les institutions socio-culturelles du quartier;

- 2) les autorités municipales et, plus particulièrement, les spécialistes chargés de l'étude d'aménagement de la Ville de Genève;

- 3) un groupe émanant des deux entités précédentes, dont le mandat est de gérer, animer, partager les contacts et informations échangées; ce dernier est composé de personnes issues de ces deux entités (délégués de groupements d'importance locale et régionale, spécialistes de l'aménagement) ainsi que de travailleurs sociaux.



Plusieurs raisons ont donc amené les autorités municipales à choisir le quartier des Pâquis pour une première expérience appelée — selon les résultats — à se généraliser:

- il s'agit d'un quartier ancien et populaire dont l'aménagement est étudié comme exemple des quartiers de la couronne entourant le centre historique de Genève;
- il existe de nombreuses associations et celles-ci se regroupent au sein d'un «Cartel des Pâquis»;
- plusieurs membres du groupe d'animation ont, ou ont eu, d'une part, des relations de résidence, et, d'autre part, militent ou ont milité dans des associations du quartier.

Les acteurs d'une expérience

Avec le groupe d'animation, ce n'est plus l'autorité seule qui informe et consulte, mais un organe où chacun partage la connaissance qu'il possède du quartier et se trouve partie prenante d'un débat sur le quartier. Il doit ainsi apprendre à connaître le quartier pour pouvoir en transcrire les préoccupations.

Ainsi se trouve nuancée la simplification «manichéiste» divisant le monde en

habitants, victimes trahies et démunies d'un côté, et les autorités, responsables de tous les maux de l'autre; cela alors que chaque bloc se trouve divisé et empreint de contradictions.

Les bénévoles intéressés dans la population et les groupements

Après quelques appels (papillons, téléphones, permanence d'accueil), quelque 300 personnes — représentant 2,4% de la population du quartier — ont apporté un témoignage ou ont participé aux soirées de présentations-débats. Plus que 300 individus statistiques, ces personnes ont choisi de représenter leur quartier en participant à cette réflexion sur son futur.

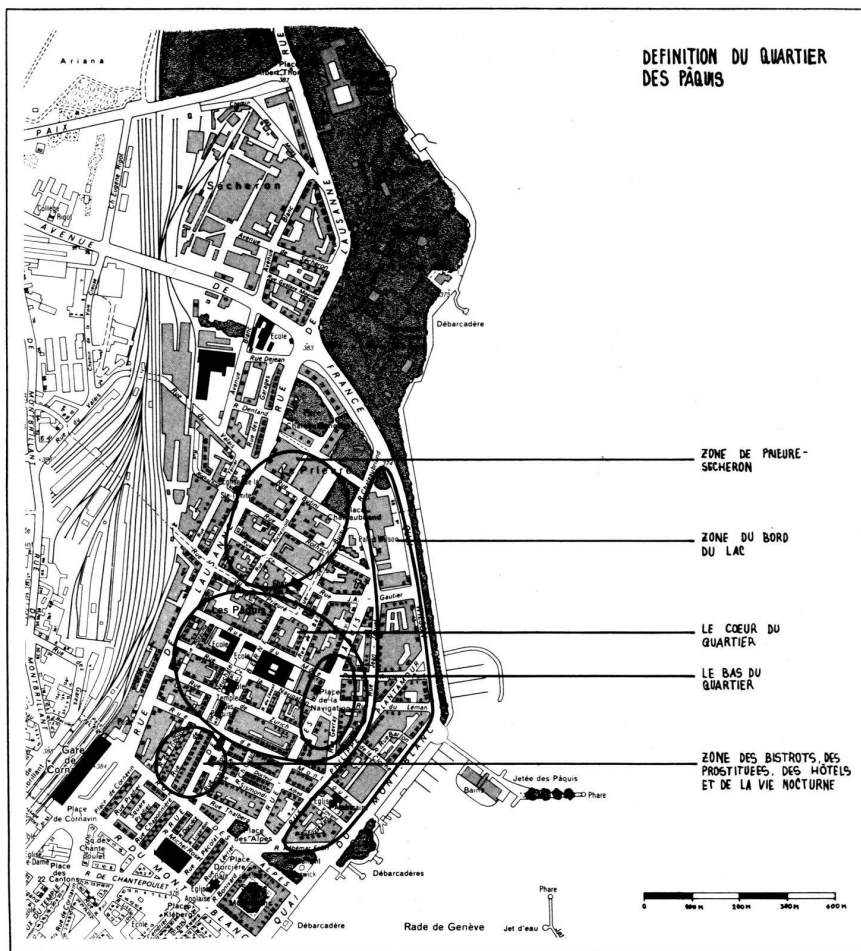
Ces personnes sont venues par le biais des groupements ou de leur propre initiative:

- près de 200 personnes, au travers d'une vingtaine de groupements et institutions, ont accepté le débat proposé; ceux-ci recouvrent bien le champ de vie associative du quartier puisque les paroisses, les associations usant d'un équipement ou défendant une opinion, ainsi que les institutions socio-culturelles, ont été entendues, à l'exception toutefois des divers partis politiques;
- près de 100 personnes ont apporté, de leur propre initiative, leur témoignage à la permanence tenue dans le quartier, et la moitié d'entre elles ont participé aux débats proposés; la plupart étaient de moyenne d'âge élevée et de tous milieux professionnels, mais il faut noter l'absence des immigrés (italiens, espagnols), frange de population pourtant importante de ce quartier populaire.

Les résultats pratiques de l'expérience

Ces multiples contacts ont permis aux spécialistes de mieux appréhender la réalité vécue de ce quartier et de noter les demandes de ses habitants et usagers. La richesse des discussions et propositions témoigne de l'intérêt et de la curiosité qu'a suscités l'expérience auprès des gens motivés du quartier. Leur constat est sévère et relativement désillusionné à propos de ce qu'ils ressentent comme des agressions à leur quartier: «spéculation», «trop de trafic», «trop d'hôtels».

Refusant une circulation de transit, importante surtout à l'heure de sortie des bureaux, qui enserre et envahit le quartier, les habitants proposent de dévier le trafic... sans se rendre compte que cela risque alors de congestionner d'autres quartiers, de gêner d'autres habitants! Attachés au centre du quartier, traditionnellement occupé par les écoles et auxquelles s'est ajouté un nouveau centre socio-culturel construit par la Ville de Genève, les habitants demandent plus de verdure et de nouveaux espaces de jeux. Mais le problème du stationnement reste aigu dans le quartier et les habitants veulent à la fois plus d'espace de stationnement et plus d'espace de jeux; demandes qui



sont difficiles à arbitrer dans un quartier très dense.

Les Pâquis se comparent volontiers à une commune qui aurait ses règles propres et non faisant partie d'un tout qui est la ville, le canton ou la région. On pourrait être étonné de constater que les habitants réfléchissent «égoïstement» au quartier dans lequel ils vivent, qu'ils ne se voient pas solidaires de leurs voisins des autres quartiers et qu'ils ne placent pas les problèmes vécus dans une perspective plus globale; il faut se rappeler que l'espace est vécu d'abord par soi-même et pour soi-même, que la société conduit rarement à porter un jugement sur les transformations de son environnement, que cette situation place le plus grand nombre dans une attitude fataliste: «de toute façon, ILS font ce qu'ils veulent...»

Réflexions de méthode

La démarche proposée se base sur la capacité de motivation, de réflexion et d'expression d'un ensemble d'associations et de personnes autour des questions d'aménagement et de vie d'un quartier. Elle se fonde ainsi sur la possibilité de construire, progressivement, une relation d'échanges et de créer des relations interdisciplinaires entre spécialistes de l'aménagement, travailleurs sociaux et habitants.

Que veut dire demander à un habitant:

«Que pensez-vous de votre quartier? Que voulez-vous qu'il devienne?», s'il n'a pas les clés du changement? Cela veut dire placer l'habitant dans une situation imaginaire — une simulation — afin qu'il donne, en fonction des intérêts sociaux, économiques et politiques qu'il défend, un sens à l'aménagement qu'il entend voir de son quartier. C'est pourquoi le groupe d'animation a souhaité que les habitants et groupements s'expriment d'abord à partir de leur champ de préoccupations et de leur subjectivité propres plutôt qu'en réponse à des projets élaborés qui leur sont étrangers. Or, il a été significatif de voir la plupart des interlocuteurs se placer dans le rôle de l'ingénieur ou de l'architecte qui doit analyser de manière réaliste un problème.

La conduite des débats

Un canevas de discussion a été mis au point pour guider les entretiens; il ne s'agit pas d'un questionnaire, mais d'un guide pour les délégués du groupe d'animation. Le premier thème abordé est lié à l'espace utilisé par le groupement ou l'habitant, puis la discussion s'en éloigne progressivement:

- les environs du logement (lieux de passage, de jeux);
- les équipements liés au logement;
- les activités étrangères au quartier qui y sont implantées;
- les transports publics.



Informer consulter la population

*Un dessin du prospectus d'information
publié par la Ville de Genève.*

La question est d'abord posée en termes généraux, afin de n'orienter que peu le débat, puis précisée. Le débat se déroule autour d'une grande carte schématique du quartier afin de centrer l'attention sur les problèmes d'aménagement et d'amener les interlocuteurs à dessiner, ajoutant ainsi le dessin à l'expression orale. Les entretiens se déroulent de manières très différentes: parfois il n'y a qu'un responsable, parfois jusqu'à 40 personnes. Plusieurs personnes ont été surprises de ne pas être confrontées à un nouvel aménagement du quartier; l'étonnement passé, l'absence du «projet des urbanistes» a laissé place à une réflexion progressive sur le quartier dans laquelle chacun se situe en fonction, finalement, du rôle qu'il entend occuper dans la société.

Une exposition a permis de confronter les points de vue

Cette exposition comprenait trois parties:

- 1) présentation des hypothèses et orientations de développement envisagées après la première phase de l'étude d'aménagement de la ville de Genève;

*Une cour intérieure,
à la rue de Bâle,
qui pourrait être
réaménagée pour les
habitants.*



L'exposition présentée dans le quartier des Pâquis.

- 2) présentation du travail de synthèse des problèmes et demandes évoqués lors des entrevues avec les groupements et habitants du quartier, par le groupe d'animation;
- 3) mise à disposition d'un lieu et d'un temps d'expression aux groupements désireux de s'exprimer dans ce cadre.

Cette exposition était également conçue comme un forum. Après une visite guidée, trois débats, trois soirs de suite, ont amené les visiteurs à parler autour de trois préoccupations principales: «Vivre aux Pâquis», «Se rencontrer aux Pâquis» et «Habiter aux Pâquis», cela avant une conférence finale du conseiller administratif délégué au Service immobilier.

En guise de conclusion

Pour rendre compte de son expérience et en tirer un bilan, le groupe d'animation a finalement élaboré une brochure; celle-ci présente également le «cahier des besoins exprimés par les groupements et habitants consultés». L'étude technique de l'aménagement du quartier peut ainsi prendre en compte les



*Un immeuble, démoli depuis plusieurs
années, à la rue de Monthoux.*



La place des Alpes.



La rue des Pâquis, engorgée de voitures.

données morphologiques, fonctionnelles du quartier comme la connaissance du vécu des habitants. Une fois l'étude technique achevée, les résultats seront répercutés dans le quartier afin d'en débattre avec la population. Contrairement aux pays anglo-saxons, Genève a une histoire récente des contacts directs entre autorités et admi-

nistrés au travers de procédures informatives et consultatives. Il faut bien admettre que, jusqu'à aujourd'hui, les habitants ont eu essentiellement des réactions de défense d'un acquis contre ses transformations. Avec ses hésitations et ses erreurs, cette expérience de consultation s'est voulue être un pas vers un comportement nouveau des interlocuteurs en présence dans le débat sur l'urbain. Il est donc important que 300 personnes aient pu exposer leur point de vue, que les autorités se soient dotées des moyens de prendre en considération et d'analyser leurs propositions.

Cette expérience remet en question, au travers d'une relation interdisciplinaire, la spécificité et la fonction du travailleur social et du spécialiste de l'aménagement. Le travailleur social, de par son approche concrète des problèmes sociaux, peut devenir une composante du travail de relation entre les autorités et leurs administrés. Ce travail de contacts peut être un moyen de vérification des analyses et propositions des spécialistes de l'aménagement.

Cette expérience et d'autres essais, à Genève et ailleurs en Suisse, font

actuellement l'objet d'un important débat, car la toute récente loi fédérale sur l'aménagement du territoire demande aux spécialistes de l'aménagement et aux autorités de veiller... «à ce que la population puisse participer...» (art. 4 LAT du 22 juin 1979).

Philippe Gfeller
Groupe d'animation

Adresse de l'auteur:

Philippe Gfeller
17, rue Necker
1201 **Genève**

La brochure «Comment voyez-vous votre quartier?» est disponible, au prix de 20 fr., auprès de:

Ville de Genève
Service immobilier
Case postale
1211 **Genève 3**